

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 21 juin 2013

**Abrogation de la révision 6b de l'AI**

## **Une pérennité encore trop peu assurée**

**CURAVIVA Suisse et INSOS Suisse sont d'une part soulagées que les mesures d'austérité proposées dans l'assurance-invalidité n'aient pas obtenu de majorité au sein du Parlement – surtout que cela aurait été fait au détriment des personnes avec handicap. Pourtant, avec cette décision, la situation financière de l'AI n'est pas résolue sur le long terme.**

Les associations faïtières nationales INSOS Suisse et CURAVIVA Suisse sont soulagées que les mesures d'austérité proposées par le Conseil fédéral au détriment des personnes avec handicap n'aient pas obtenu de majorité au Parlement. Maintenant, il faut continuer à mettre en œuvre les révisions 5 et 6a, vérifier soigneusement leur impact et procéder à des corrections appropriées, le cas échéant.

Avec cette décision du Conseil national, les problèmes financiers de l'AI ne sont toutefois pas résolus. Le débat politique actuel montre clairement que la Suisse a encore un long chemin à parcourir pour renforcer l'avenir de l'assurance-invalidité et lui permettre de continuer à garantir aux personnes avec handicap leur participation effective à la vie sociale.

À l'avenir également, la meilleure qualité de vie possible, l'accès à un travail et une vie autonome au-dessus du minimum vital doivent être garanties aux personnes avec handicap.

Contact: Christina Affentranger Weber, Présidente de la Conférence spécialisée adultes avec handicap, CURAVIVA Suisse  
christina.horisberger@bluewin.ch / 079 280 30 54

Peter Saxenhofer, Directeur d'INSOS Suisse  
peter.saxenhofer@insos.ch / 079 643 34 15